

La Suisse vote à visage découvert



Article rédigé par *lematin.ch*, le 08 mars 2021

Source [*lematin.ch*] L'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage» a passé l'épaule de justesse, avec une double majorité du peuple et des cantons.

L'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage» a été acceptée dimanche par le peuple et les cantons. Les Suisses ont dit «oui» à 51,2% au texte concocté par le Comité d'Egerkingen. La participation a légèrement dépassé les 50%, ce qui est un peu plus que la moyenne de ces dernières années.

Seules quelques dizaines de femmes portent le voile intégral, soit une infime minorité des 400'000 musulmans en Suisse, a rappelé la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter lors de la conférence de presse. Elle a également souligné que la Suisse n'est pas seule avec son interdiction, puisque plusieurs pays en Europe ont déjà interdit le port du voile intégral, tout comme plusieurs nations où l'Islam est religion d'État.

La Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a donc goûté pour la première fois à la défaite en votation populaire, et à double exemplaire avec le «non» à la loi fédérale sur l'identité électronique, qui a été balayée dimanche à près de 65%.

Comme le souligne Martina Mousson [dans une étude pour le compte de gfs.bern](#), les initiants doivent une fière chandelle aux cantons romands. «L'UDC n'a pas réussi à obtenir des majorités aussi facilement, mais cette fois-ci, il est probable qu'elle a obtenu un soutien au-delà des partis. Le «oui» clair de la Suisse romande s'inscrit également dans cette logique.» Elle n'exclut pas non plus que la France, où une interdiction générale du voile est déjà en vigueur depuis 2011, a pu influencer la partie francophone de la Suisse.

L'UDC n'a pas boudé son plaisir dimanche. «Comme l'a déjà relevé la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, l'interdiction de se dissimuler le visage est légale et ne constitue pas une violation des droits humanitaires», a rappelé son président Marco Chiesa.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)